



Concours vidéo national de sensibilisation à la lutte contre le VIH/sida et les IST Edition 2019/2020 :

« REC : Filmer c'est déjà agir » *VIH-sida, IST et violences sexistes ou sexuelles*

Objet du concours vidéo

Parmi les 6 000 nouvelles découvertes de séropositivité en 2017, 13% concernent les moins de 25 ans¹. Ce chiffre inquiète d'autant plus car les jeunes qui se sentent moins concernés par la prévention au VIH/sida, peuvent manquer de connaissances sur le sujet et cultiver des idées fausses.

C'est pourquoi, Sidaction, en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse et le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, lance la 5^{ème} édition de son concours de vidéos ouvert aux 15-25 ans. « REC » est un concours destiné à susciter une réflexion personnelle et collective sur l'existence du VIH-sida et des IST, les moyens de se protéger et la réalité de l'infection pour les personnes vivant avec le VIH.

Le concours sera lancé à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida, le 1^{er} décembre 2019 et se clôturera le 1^{er} février 2020.

Afin de favoriser la participation des jeunes, une approche plus globale de la santé sexuelle comme point de départ facilitera la démarche. Aussi, à chaque édition, un thème d'actualité est défini pour faciliter les discussions et les rendre plus tangibles pour les jeunes. Pour l'édition 2019-2020, l'angle des violences sexistes ou sexuelles apparaît pertinent et propice aux échanges.

Public concerné

Le concours est ouvert aux élèves de la 3^e au lycée ainsi qu'aux classes post-bac. Tous les types d'établissements sur l'ensemble du territoire français sont appelés à faire participer leurs élèves.

Comment fonctionne le concours ?

Les professionnels de l'enseignement sont invités via une discussion de groupe à susciter la création de vidéos de moins de trois minutes, individuellement ou en équipe. Des fiches pédagogiques sont disponibles sur le site du concours, afin d'aider à l'organisation d'ateliers.

Le jury

Un jury composé de personnalités du monde des médias et d'experts de la lutte contre le sida sélectionne les 10 meilleures vidéos. Trois critères sont mis en place pour départager les vidéos et stimuler la réflexion des jeunes : pertinence du message / qualité du scénario / mise en scène.

En parallèle la vidéo qui collecte le plus de « like » sur le site du concours remporte « le prix des internautes ». Cette catégorie permet aux jeunes de promouvoir leur participation au concours auprès de leurs pairs et de les sensibiliser à la lutte contre le VIH/sida. Par le passé, des établissements entiers se sont mobilisés pour soutenir leur équipe avec un nombre de vues impressionnant.

Les prix

Les remises de prix auront lieu à Paris lors de la soirée de lancement du Sidaction 2020 en présence de très nombreux journalistes et animateurs de télévision. Le 1^{er} prix attribué par le jury sera projeté pendant la conférence de presse.

Les vidéos lauréates seront ensuite diffusées sur les chaînes partenaires et via le site internet du concours, les réseaux sociaux de Sidaction et de ses partenaires. Les 3 premiers gagnants et le prix des internautes recevront également des cadeaux numériques (tablette, téléphone portable...) et seront invités avec leur équipe encadrante sur le tournage du Prime spécial « Sidaction » sur France 2².

Objectifs pédagogiques

¹ Bilan épidémiologique – Santé publique France novembre 2018. Données chiffrées année 2017.

² Dans la limite de 1 000€ TTC de frais de déplacement pour la France métropolitaine et sous réserve du budget si lauréats issus des Outre-mer.

Le pourcentage de femmes de 18-69 ans qui déclarent avoir déjà été confrontées à des tentatives ou à des rapports sexuels forcés est en hausse (18,9% en 2016 contre 15,9% en 2006)³. La prévention est indispensable car ces violences subies, tout comme les violences basées sur le genre et sur l'orientation sexuelle des jeunes, ont un impact important tout au long de la vie. Des violences qui peuvent être verbales ou physiques, qui dégradent l'estime de soi, et engendrent un risque d'exposition au VIH / IST plus important.

C'est pourquoi ce concours a pour objectifs :

- d'améliorer les connaissances des jeunes sur la sexualité ;
- de faire émerger les interrogations et représentations des jeunes en matière de santé sexuelle ;
- de contribuer à l'adoption par les jeunes de comportements et d'attitudes favorables à leur santé ;
- de favoriser l'estime de soi et les compétences relationnelles pour une meilleure santé sexuelle ;
- de permettre à chacun de prendre des décisions éclairées et responsables.

Le VIH/sida, IST et les violences sexistes ou sexuelles

Les violences sexistes ou à caractère sexuel recouvrent toutes les situations où une personne cherche à imposer à autrui un comportement réduisant l'autre à l'état d'objet. Ces violences peuvent prendre diverses formes : les propos sexistes, le harcèlement sexuel, l'exhibitionnisme, le chantage, les menaces, les messages ou images pornographiques et même l'utilisation de la force, du baiser forcé aux attouchements jusqu'au viol en passant par l'exploitation sexuelle d'autrui... Ces comportements résultent de rapports de domination et nient les droits fondamentaux de la personne humaine, en particulier la liberté et le respect de l'intégrité physique et psychique. Les violences contre les personnes peuvent les exposer directement ou indirectement à l'infection à VIH.

On peut travailler avec les jeunes les différentes façons de s'assurer du consentement de la personne avec qui on souhaite avoir un rapport sexuel.

Quelques questions de relance à destination des jeunes :

- Est-ce que ça se voit si une personne est consentante ? Est-ce qu'on peut poser la question à l'autre ?
- Est-ce qu'une personne peut changer d'avis à tout moment ?
- Est-ce que donner son consentement pour un rapport sexuel signifie le donner pour d'autres plus tard ?
- Est-ce que les sentiments que l'on peut ressentir pour une personne signifient que l'on a toujours envie d'avoir un rapport sexuel avec lui/elle ?

Les moyens de protection / prévention

Après ce temps d'échanges sur la notion de consentement, comment aborder les modes de protection ? Pour traiter de ce sujet, le questionnement de départ peut être : « Est-ce une violence sexuelle si un des partenaires impose un rapport non protégé » ? Une personne peut, par exemple, refuser un rapport sexuel si son / sa partenaire refuse d'utiliser un préservatif. On peut aussi aborder la thématique en évoquant un rapport consenti entre deux personnes et les moyens de protection qui peuvent être utilisés.

Quelques questions de relance à destination des jeunes :

- Comment fait-on pour parler de préservatif avant un rapport sexuel ? Que fait-on si notre partenaire ne veut pas en mettre ?
- Est-ce que l'on est obligé de mettre un préservatif, même la première fois ? Où les trouver ?
- Quels moyens existe-t-il pour se protéger des différentes IST (infections sexuellement transmissibles) ?
- Qu'est-il possible de faire si l'on n'a pas utilisé de préservatif ou si ce dernier a craqué ?
- Qu'est-ce qu'un dépistage ? Où peut-on faire un dépistage ?
- A qui peut-on parler d'une prise de risque (absence ou rupture de préservatif par exemple) ?

³ Enquête baromètre Santé 2016 – Santé publique France : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/Barometres/barometre-sante-2016/index.asp>